

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**en date du 02 décembre 2021**

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Verger, le jeudi 02 décembre 2021, à 20 heures, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire, dûment convoqué le 26 novembre 2021.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Roger GODIN (arrivé à 21h38), Mme Christelle PLANCHENAU, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET (arrivée à 21h05), M. Jonathan LEBOURDAIS et M. Joël PLANCHENAU.

Absents excusés : M. Lionel BEAUFORT (donne pouvoir à M. Gérard TRAVERS), Mme Christine COMMERE (donne pouvoir à Mme Nathalie FORET-VETTIER), M. Benjamin GAUTIER (donne pouvoir à M. Jonathan LEBOURDAIS), Mme Pascale MARAQUIN (donne pouvoir à Mme Christelle PLANCHENAU) M. Pascal POIRIER (donne pouvoir à M. Roger GODIN).

Absent :

Secrétaire de séance : M. Jonathan LEBOURDAIS

Nbre de membres : 13
Présents : 8
Absent(es) excusé(es) : 5
Absent :
Pouvoir : 5
Quorum atteint : 7

Ordre du jour

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Décision modificative n°1 budget Commune.
- Décision modificative n°1 budget Lotissement du Coudray.
- Créances éteintes.
- Projets 2022 subventionnables.
- Feuille de route 2022.
- Dossier DETR DSIL
- Télétravail pour les agents.
- Commission électorale et mise à jour de la liste.

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Organisation des manifestations de fin d'année.
- Commission communication du 29/11.

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Point de situation des différents services (Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Seniors).
- CR Conseil d'École du 1<sup>er</sup> trimestre.
- Seniors : Commission sociale

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Devis projets communaux.
- Rapport d'activité 2020 TE53.
- État des lieux des consommations énergétiques de la commune.

☞ LAVAL AGGLOMÉRATION :

- Information aides à l'habitat.
- Rappel : invitation des élus à la réunion du secteur de L'Huisserie le 14/12/2021.
- Proposition de positionnement de la commune sur les Estivales.

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Retour commission CNAS

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 octobre 2021**

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière.

Compte tenu de l'absence en début de Conseil Municipal de 2 élus et pour obtenir le quorum, il a été décidé de modifier l'ordre du jour pour commencer par les questions qui ne nécessitaient pas de vote.

**1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis

Aucune

Devis acceptés :

- ✓ Devis LOXAM : 555,02 € pour la location de la nacelle ;
- ✓ Devis 2M Agencement : 1 533,06 € pour la réalisation d'un placard à l'accueil de la Mairie ;
- ✓ Devis.DISTRILEC : 807,86 € pour le tableau électrique du terrain de football ;
- ✓ Devis. LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : 860,64 € pour le service civique d'Emma BERTRON.
- ✓ Devis JARDICONCEPT : 1 293,16 € pour la location d'un tracteur + scarificateur ;
- ✓ Devis ENGIE HOME SERVICES : 478,40 € pour un coffret HO AD 120FF pour la chaudière de la ludothèque.

**2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES**

**Décision modificative n°1 budget commune**

Afin de :

- rembourser les cautions des locataires qui ont quitté la commune, prévoir l'achat de jeux pour le RAM, de banquettes pour l'ALSH et d'un fauteuil, tables et chaises pour le service jeunesse en section d'investissement ;

- mandater le dégrèvement des Jeunes Agriculteurs des TFNB et ajuster le chapitre 012 (charges de personnel) pour les salaires de décembre en section de fonctionnement (une dépense d'assurance du personnel n'a pas été mandatée en 2020 ainsi que des contrats de remplacement de Michèle GERAUD) ;
- inscrire un budget pour créances admises en non-valeur ;

Une décision modificative du budget commune est nécessaire tel que présentée ci-dessous :

<b>DÉPENSES INVESTISSEMENT</b>			
Article	Dénomination	Dépenses	Recettes
020/020	Dépenses imprévues	- 846,93 €	
16/165	Dépôts et cautionnement	+ 846,93 €	
350/2152	Installation de voirie	- 1 843,80 €	
360/2313	Construction	- 7 000,00 €	
370/2188	Autres immobilisations corporelles	+ 1 843,80 €	
350/2183	Matériel de bureau	+ 7 000,00 €	
Total décision modificative n°1		0	0
Pour mémoire – BP 2021 + DM précédente		761 020,29 €	761 020,29 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>761 020,29 €</b>	<b>761 020,29 €</b>
<b>DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>			
Article	Dénomination	Dépenses	Recettes
020/020/	Dépenses imprévues	- 826,00 €	
014/7391171	Dégrèvement TFNB en faveur des JA	+ 826,00 €	
61/615228	Autres bâtiments	- 11 100,00 €	
61/615231	Voiries	- 5 000,00 €	
022/022	Dépenses imprévues	- 3 000,00 €	
012/6411	Personnel titulaire	+ 500,00 €	
012/6413	Personnel non titulaire	+ 8 500,00 €	
012/6454	Cotisations aux ASSEDIC	+ 1 130,00 €	
012/6455	Cotisation pour assurance du personnel	+ 8 970,00 €	
65/6541	Créances admises en non-valeur	+ 150,00 €	
65/6542	Créances éteintes	- 150,00 €	
Total décision modificative n°1		0	0
Pour mémoire – BP 2021 + DM précédente		1 170 007,16 €	1 170 007,16 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 170 007,16 €</b>	<b>1 170 007,16 €</b>

Le Conseil Municipal **VALIDE** à l'unanimité la décision modificative n°1 tel que présentée ci-dessus.

DCM 093/DÉC/2021

### Décision modificative n°1 budget lotissement du Coudray

Lors de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2021, il a été décidé, par délibération, de rembourser le prêt de 225 000,00 €. Afin de le mandater, il est nécessaire de prendre une décision modificative tel que présentée ci-dessous :

<b>DÉPENSES INVESTISSEMENT</b>			
Article	Dénomination	Dépenses	Recettes
16/1641	Emprunt	+ 154 468,81 €	
040/3355	En cours - Travaux	- 142 036,34 €	
021/021	Virement section fonctionnement		+ 12 432,47 €
Total décision modificative n°1		+ 12 432,47 €	+ 12 432,47 €
Pour mémoire – BP 2021 + DM précédente		527 568,00 €	527 568,00 €
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>540 000,47 €</b>	<b>540 000,47 €</b>
<b>DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>			
Article	Dénomination	Dépenses	Recettes
023/023	Virement section investissement	+ 12 432,47 €	
70/7015	Vente de terrains aménagés		+ 154 468,81 €
042/7133	Variation des en cours		- 142 036,34 €
Total décision modificative n°1		+ 12 432,47 €	+ 12 432,47 €
Pour mémoire – BP 2021 + DM précédente		720 500,01 €	720 500,01 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>732 932,48 €</b>	<b>732 932,48 €</b>

Le Conseil Municipal **VALIDE** à l'unanimité la décision modificative n°1 tel que présentée ci-dessus.

**DCM 094/DÉC/2021**

### Créances éteintes

La Trésorerie n'a pu procéder au recouvrement total de 9 créances dont le montant global s'élève à 68,49 €.

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** d'inscrire cette somme au compte 6817 (provision pour clients douteux).

**DCM 095/DÉC/2021**

Le Conseil Municipal **VALIDE** le mandatement de créances admises en non-valeur au compte 6541 pour un montant de 145,02 €.

**DCM 096/DÉC/2021**

### Projets 2022 subventionnables

↳ Les demandes de subvention, concernant la voirie et les travaux cimetière, dans le cadre du « Plan de relance Régional » déposées en juin ont été refusées : les crédits sont épuisés. Une nouvelle demande sera redéposée en 2022 si des crédits sont à nouveau alloués.

↳ Les 2 dossiers DETR retenus lors du Conseil Municipal du 28 octobre 2021 (5ème classe Ecole Pablo Picasso – Aire de Loisirs Complexe sportif) ont été déposés sur la plateforme « démarches simplifiées ».

↳ Une rencontre est prévue le 14 décembre 2021 avec un délégué du Conseil Départemental, service du patrimoine, concernant le dossier « Clocher de l'église ».

↳ Une délibération concernant les dotations « Amendes de police » est à prévoir lors du Conseil Municipal de février 2022 pour un avant-projet « Sécurisation routière ».

↳ Une dotation « soutien Région » à un projet en faveur de la vie associative est également possible concernant un avant-projet « Extension Aménagement/Rangement Complexe sportif ».

### Feuille de route 2022

Chaque élu est invité à communiquer ses souhaits ou idées (ou celles de citoyens) pour les présenter lors du Conseil Municipal du 13 janvier 2022 (également faire le bilan de l'année écoulée).

### Télétravail pour les agents

Le CDG 53 demande d'évaluer les propositions de télétravail.

Il sera proposé au Comité technique d'autoriser une secrétaire de Mairie à être en télétravail pour la rédaction du compte rendu suite aux réunions de Conseil Municipal. Le poste d'accueil du secrétariat nécessite une présence et ne peut être mis en télétravail.

La directrice de l'accueil périscolaire sera également autorisée à être en télétravail pour lui permettre de se concentrer sur ses dossiers.

Selon l'avis du Comité Technique, une délibération concernant la mise en place du télétravail sera prise au prochain Conseil Municipal.

### Commission électorale et mise à jour de la liste

Les membres du Conseil Municipal appelés à siéger pour cette commission ont été pris dans l'ordre du tableau municipal hors Maire et Adjoints. Il s'agit de Christine COMMERE, Pascale MARAQUIN, Pascal POIRIER et Lionel BEAUFORT pour la liste majoritaire et de Benjamin GAUTIER, seul conseiller restant de la liste minoritaire.

Une réunion de révision de la liste électorale est prévue le 6 décembre 2021.

### *Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 :*

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Cette nouvelle interface a été retravaillée par le ministère de l'Intérieur et la Direction de l'information légale et administrative des Services du Premier ministre (DILA) afin de rendre son utilisation plus facile pour tous ;
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](#) de demande d'inscription ;
- **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669\\*02](#) de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

## Délégués du JAVO

Suite à la démission du titulaire délégué du JAVO (Jouanne, Agglo, Vicoin, Ovette), il y a lieu de désigner un nouveau représentant de la commune au Syndicat du Bassin du Vicoin :

- Délégué titulaire : Pascal POIRIER
- Délégué suppléant : Joël PLANCHENAUT.

DCM 097/DÉC/2021

## Questions diverses

↳ La Vilatte :

L'audience du Tribunal prévue initialement le 8 novembre 2021, dont la Commune devait se présenter en tant que victime, suite aux déclarations de divagations de début d'année, a été reportée au 10 janvier 2022.

↳ Loyer en cas d'extension du salon de coiffure :

Actuellement le loyer du salon de coiffure est de 333,00 €.

Dans le cas où l'extension sera effectuée, le montant du loyer sera revu en fonction des m2 supplémentaires.

Arrivée de Karine COLLET à 21 h 05.

↳ Rencontre avec M. de LAVENÈRE-LUSSAN prévue pour l'arrêté « Conditions d'usage du Petit Bois »

M. TRAVERS a contacté M. de LAVENÈRE-LUSSAN pour lui proposer d'être associé à cette démarche. Il lui a expliqué qu'il serait souhaitable de garder ce site naturel accessible à tous. Avec son accord, un arrêté fixant les conditions d'utilisation du Petit Bois lui sera donc présenté afin de sécuriser les lieux.

Un courrier sera envoyé aux personnes intéressées pour expliquer les conditions d'usages du bois.

↳ Commissions Finance début 2022 :

Il est prévu de préparer le budget 2022 en 3 phases :

- ↳ 1<sup>ère</sup> phase : ébauche du budget (3<sup>ème</sup> semaine de janvier) ;
- ↳ 2<sup>ème</sup> phase : groupe de travail avec chaque commission (semaines 4 et 5)
- ↳ 3<sup>ème</sup> phase : présentation sommaire du budget (8<sup>ème</sup> semaine).

Même si le budget 2021 n'a subi qu'une seule décision modificative en décembre, ce travail devrait permettre d'apporter une amélioration de mise en place des budgets 2022.

↳ Mardi 22 Février Place Jeanne d'Arc

Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Laval souhaite faire une cérémonie à Montigné-le-Brillant pour sa prise de fonction officielle. Il trouve la Commune accueillante et charmante.

La Municipalité donne son accord.

### 3 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

#### Organisation des manifestations de fin d'année

Pour ces préparatifs, Emma BERTRON, service civique, a été sollicitée pour accompagner l'équipe de la Commission Vie Associative.

##### ↳ Téléthon :

- ✓ Paëlla : organisée par le Club du Manoir 83 repas ont été commandés dont 19 à consommer sur place;
- ✓ Dons des artisans / commerçants : contre le logo au dos du flyer Téléthon de Montigné-le-Brillant ;
- ✓ Spectacles Chansons Variété : animé par M Doreau et ses compères pour faire la JAM : jeudi 02/12 après-midi, 25 personnes présentes, une autre représentation aura lieu le vendredi 3/12 à 20h30
- ✓ Défi soupe : organisé en collaboration avec le Club du Manoir et Monti Jardi : à ce jour 39 litres de soupe réservés sur les 50 litres prévus. La soupe est vendue au prix de 3,00 € le litre, ce samedi 4/12,
- ✓ Vente de roses et porte-clés du Téléthon : par le Conseil Municipal des Enfants : achat 100 roses + 36 portes clés. Vente à la sortie des Écoles et le samedi matin devant les commerces, voire au marché de Noël s'il reste des roses à vendre.

Le bilan financier définitif sera présenté au prochain Conseil Municipal.

##### ↳ Marché de Noël le samedi 4/12/21 de 16h à 21h

✓ Le marché de Noël est organisé par 4 associations (Le Comité des Fêtes, l'ASLM, l'Amicale Laïque et L'APEL Sacré Cœur).

Il a été demandé que la Municipalité soit coorganisatrice pour le soutien logistique des infrastructures communales (salle, espace public, éclairage public).

Le Conseil Municipal VALIDE l'adhésion de la Municipalité comme coorganisatrice du marché de Noël pour le soutien logistique.

#### DCM 098/DÉC/2021

✓ Pour rappel les conditions sanitaires actuelles exigent le contrôle du pass sanitaire ainsi que le port du masque.

M. Jérôme POTTIER remercie personnellement la Municipalité et les agents pour leurs dévouements et leurs participations.

##### ↳ Animation de Noël le 17/12 :

- ✓ Organisation en cours par le Comité des Fêtes et la municipalité (achats, préparatifs, veille sur les conditions sanitaires qui seront en vigueur à cette date...)
- ✓ L'ensemble des élus assurera à tour de rôle le contrôle du pass sanitaire et le service des boissons chaudes.

#### Commission Communication du 29/11

- ☞ Préparation budget 2022
- ☞ Organisation des manifestations à venir (abordé précédemment)
- ☞ Préparation du journal communal « Le Montignéen n° 73 »

\* Pour information, l'année dernière un organigramme avait été constitué pour présenter le personnel communal aux habitants. Cette année nous proposons de mettre des visages aux noms des agents, les photos seront prises par service (Emma BERTRON sera chargée de prendre les photos)

\* En attente de retour de quelques articles

\* Prochaine commission le 20/12 pour relecture

Le bulletin sera distribué en janvier 2022.

### Questions diverses

Arrivé de Roger GODIN à 21 h 38.

#### ☞ Visite du Crédit Foncier :

La Commission Culture de Laval Agglomération propose la visite du bâtiment « Crédit Foncier » (projet d'un nouveau bâtiment culturel) où quelques élus se sont inscrits.

#### ☞ Prochaines réunions de la Commission Vie Associative et Communication :

- Jeudi 9/12 à 20h avec les associations pour déterminer les calendriers 2022 et 2023 des manifestations et pré-réservations des salles communales.
- Le lundi 20/12 à 18h30 : commission communication (finalisation du journal avant envoi à imprimeur)

## 4 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

### Point de situation des différents services (Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Seniors)

#### \* Petite enfance :

L'arbre de Noël avec l'ensemble des assistantes maternelles des 3 collectivités sur Ahuillé avec un spectacle de Magalie Grégoire aura lieu le vendredi 03 décembre 2021. Les parents sont conviés à cette rencontre.

#### \* Enfance :

Le Centre de loisirs vacances de Noël aura lieu sur Ahuillé. 8 enfants de Montigné-le-Brillant sont inscrits. Patricia Heulot, par son professionnalisme, sera l'animatrice en renfort pendant cette période.

Pour compléter l'équipe actuelle, Patricia Heulot a rejoint l'équipe d'animation après les vacances de la Toussaint. Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

#### \* Création d'un poste d'animateur pour renfort :

Une recherche de vacataire pour les vacances de février et de façon très ponctuelle pour les remplacements en cas d'absence a été faite.

Une habitante de Montigné-le-Brillant, diplômée AESH, s'était manifestée suite à l'annonce déposée sur le panneau lumineux. Son entretien a été très positif.

Il lui sera proposé un contrat de 8 h maximum mensualisé avec une période d'essai les mercredis 08 et 15 décembre 2021.

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Ce poste pourra être ouvert aux grades suivants :

- ✓ Adjoint d'animation,
- ✓ Adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- ✓ Adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- ✓ Animateur,
- ✓ Animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- ✓ Animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à cet emploi seront inscrits au budget communal.

Le Conseil Municipal **VALIDE** la création de poste d'animateur de 8 h 00 mensualisé.

DCM 099/DÉC/2021

✱ Jeunesse :

Il n'y aura pas d'animation jeunesse pendant les vacances de Noël afin que Mickael GAILLARD récupère l'ensemble de ses heures supplémentaires.

Bilan de fréquentation sur le temps scolaire :

- mercredi : 22 jeunes ;
- samedi : 13 jeunes

Pour la période estivale :

- 83 jeunes présents sur les petites vacances ;
- 103 en tout pour l'été.

Un rendez-vous est programmé le vendredi 3 décembre 2021 avec des jeunes de 15-16 ans afin d'envisager des projets correspondant à leur tranche d'âge. Il est évoqué la possibilité de créer une « juniors association ».

Une journée départementale entre différentes troupes de théâtre d'impro est proposée au mois de mai 2022 sur Montigné le Brillant. Un spectacle clôturera la rencontre entre jeunes. Les organisateurs sont à la recherche de subventions.

✱ Argent de poche :

Les décorations de Noël (une dizaine de sapins en palette et une fresque sur Noël) ont été réalisées par 6 jeunes de l'argent de poche sur la période des vacances de la Toussaint. Celles-ci serviront dans un premier temps au marché de Noël puis seront installés dans la Commune.

✱ Service civique :

Les missions de Emma BERTRON portent sur les outils de communication des plus modernes au plus classiques mais adaptés à la population (mise à jour du site internet, message sur le panneau lumineux...). Pour son premier outil de communication, elle a réalisé la boîte aux lettres du Père Noël.

Les enfants, petits et grands, peuvent déposer une lettre pour le Père Noël. Bien entendu, le Père Noël y répondra si les enfants n'oublient pas de mettre leur adresse.

× **Seniors :**

- La préparation des colis, qui seront portés en maison de retraite sur la 2eme semaine de janvier, est en cours de réalisation.
  - Préparation des bons seniors : tous les commerçants sont partants hormis D. SAUVÉ et Poudre de Fée mais ils nous remercient d'avoir pensé à eux.
- La mise sous pli et la numérotation des bons seront réalisées le 11 janvier 2022.
- Il n'y aura pas de portage de repas sur la période de Noël.

### Compte rendu du Conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre

L'école est inscrite dans la démarche « ÉCO-ÉCOLE » qui sera intégrée dans le projet d'école sur plusieurs années.

Les membres du Conseil d'école souhaitent qu'il y ait un élu volontaire auprès du projet d'ÉCO-ÉCOLE : 2 se sont portés volontaires : Nathalie FORET-VETTIER et Jonathan LEBOURDAIS.

A la rentrée de janvier 2022, ce sont 106 voire 108 élèves qui seront inscrits. L'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe par les services de l'Inspection Académique est potentiellement envisageable pour septembre 2022.

Le projet d'une classe de découverte à l'école a été émis (classe de mer pour 2 classes).

Les projets d'investissement sont :

- Plan de relance numérique,
- Mobilier pédagogique.

## 5 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

### Devis projets communaux

- 2 prestataires ont répondu à l'appel d'offre pour l'Aire de jeux :
  - SDU et MANUTAN (devis reçu ce jour).

L'étude des devis est reportée pour le Conseil Municipal de janvier 2022.

- Un seul devis est arrivé à ce jour pour le préau de l'accueil de Loisirs.
- Une demande pour un local à vélos et tricycles a été formulée pour le Centre de Loisirs.

### Rapport d'activité 2020 Territoire Énergie Mayenne (TE53)

Le rapport d'activité de Territoire Énergie Mayenne est parvenu au secrétariat de la Mairie. Il a été transmis aux élus afin qu'ils en prennent connaissance.

### État des lieux des consommations énergétiques de la commune

Mme GASTINEAU (conseillère en Énergie Partagée - service Environnement Nature de Laval Agglomération) a donné un retour des factures d'électricité, d'eau et de gaz que le secrétariat de la Mairie lui avait transmis concernant les bâtiments communaux :

- ☞ Voir les sources d'énergie de la Commune ;
- ☞ Vérifier les lampes utilisées.

Elle fera une proposition (bilan) de la consommation d'énergie de la Commune et proposera des solutions pour réaliser des économies d'énergie.

## 6 LAVAL AGGLOMÉRATION

### Information aides à l'habitat

Un document d'information concernant les aides à l'habitat a été transmis par Laval Agglomération. Il sera inséré dans le bulletin municipal.

### Rappel : invitation des élus à la réunion du secteur de L'Huisserie le 14/12/2021

M. Florian BERCAULT invite les Conseillers Municipaux de ces communes à l'hôtel de ville de Laval pour une rencontre entre les élus et le Président de Laval Agglomération.

### Proposition de positionnement de la commune sur les Estivales

Reportée au prochain Conseil Municipal.

## 7 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### Retour Commission CNAS

Le CNAS correspond au comité d'entreprise des collectivités.  
Une réunion a eu lieu le 14 octobre 2021 à la Mairie de Louvigné (lieu de toutes les réunions). Un nouveau président a été élu.

### Lotissement du Coudray

La parcelle n°13 (Coudray 1) a une option de réservation (selon les demandes, des ajustements pourront être réalisés en fonction de la parcelle qui est difficile à aménager).

3 parcelles du lotissement (Coudray 2) restent à acter chez le notaire. 1 sera signée mi-décembre et une 2<sup>ème</sup> fin décembre 2021. Pour 2022, 1 seule vente restera à enregistrer.

### Questions diverses

- \* Merci à AGRIAL pour le don du sapin pour la Commune.
- \* La construction des 12 logements de l'ancienne maison FOUQUET va reprendre en janvier 2022.
- \* Un essai d'équipement pour le désherbage et balayage des rues sera réalisé en décembre 2021.
- \* Le démarrage des travaux dans le cimetière devrait avoir lieu le 6 décembre 2021.

<b>Calendrier</b>
-------------------

<b>Date</b>	<b>Heure</b>	<b>Lieu</b>	<b>Objet</b>
09/12/2021		Mairie	Réunion avec les associations : calendrier 2022-2023
14/12/2021		HV Laval	Rencontre Élus – LAVAL AGGLO
10/01/2021		Mairie	Commission sociale
13/01/2021	20 h 00	Salle du Verger	Conseil Municipal
14/01/2022			Vœux du Maire
20/01/2022	18 h 00	Mairie	Commission finances

<b>PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL</b>
---

Elle aura lieu le Jeudi 13 janvier 2022 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Visé par le secrétaire,  
de séance,

Le Maire,